Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 44 (1899)
Heft: 4

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFORMATIONS

FRANCE

Une marche forcée. — Deux officiers du 10e chasseurs, M. le capitaine des Isles et M. le lieutenant Dinand, viennent d'exécuter une marche forcée d'environ 600 kilomètres en huit jours ; nous croyons intéressant de donner, d'après la *Revue de cavalerie*, quelques renseignements sur la façon dont cette marche s'est effectuée.

Le départ de Moulins a eu lieu le 26 février à 5 heures du matin. Le retour à Moulins, le 5 mars à 6 heures du soir, après un séjour de vingt-trois heures à Paris, du mercredi 2 heures de l'après-midi au jeudi 1 heure du soir.

Les deux chevaux qui ont pris part à l'expérience sont : *Magister*, première monture du capitaine des Isles ; cheval né en 1883, et *Dante*, monture du lieutenant Dinand ; cheval demi-sang, né en 1891.

L'entraînement préparatoire des chevaux a consisté en :

1° *Entraînement à la marche.* — Les chevaux ont été soumis à un travail quotidien variant entre 20 et 30 kilomètres, parcourus en majeure partie au pas. Pendant cette préparation, il a été fait deux marches d'environ 60 kilomètres, à raison de 9 kilomètres à l'heure, et les deux derniers jours, deux heures seulement de travail au pas.

2° *Entraînement en nourriture.* — La ration a été portée progressivement de la ration réglementaire à 7 kg. 500 pour le cheval *Magister* et à 6 kg. 500 pour le cheval *Dante*. Ration normale en paille et foin.

La distance parcourue est évaluée à 598 kilomètres. Route bonne sur presque tout le parcours, excepté dans les villes et les environs de Paris (20 kilomètres environ pavés). Côtes très longues et très fatigantes entre Saint-Pierre-le-Moustier et La Charité.

Les *étapes* au nombre de quatre à l'aller et au retour ont été successivement de 80, 82 et 85 kilomètres avec halte de deux heures et de 51 kilomètres avec halte d'une heure. Même répartition au retour.

A l'exception du premier jour, les haltes ont été choisies au delà de la première moitié du parcours quotidien.

La moyenne des heures de départ a été le matin de 5 $^1/_4$ heures ; et celle des heures de l'arrivée 6 heures du soir.

Deux heures de repos, entre 11 heures et 1 heure pour le déjeuner et le repas des chevaux.

La *vitesse* véritable de marche était environ 8 km. 500, vitesse abaissée à environ 7 km. 500 par suite de courts repos et de la marche à pied, utilisée pendant les premiers kilomètres au départ et aux fortes côtes, à la

montée ou à la descente. Le trot a été employé le quart environ du trajet. Le pas, étalonné plusieurs fois, a toujours été trouvé supérieur à 7 kilomètres; les temps de trot n'ont jamais dépassé 1500 mètres.

Les *repas des chevaux* ont été donnés de la manière suivante :

1° Vers 3 heures du matin, abreuvoir et 2 kg. d'avoine ;

2° A la halte, abreuvoir, 3 kg. d'avoine et une poignée de fourrage ;

3° A l'arrivée, abreuvoir, 2 kg. d'avoine et environ 1 kg. 250 de fourrage ;

4° A 9 heures et demie, 2 kilogr. d'avoine et 1 kg. 250 environ de fourrage.

Pas de paille. Les chevaux ont presque toujours mangé complètement ces 9 kg. d'avoine, arrosée d'un peu d'eau salée. En cours de route, ils ont bu chaque fois que l'occasion s'est présentée. Il a été donné en outre, à chacun des chevaux, une dose de poudre de kola, qui a été portée progressivement de 30 à 80 grammes par jour.

La kola a été donnée par moitié aux deux repas du matin ; l'odeur pénétrante de cette poudre répugne aux chevaux ; de tous les essais tentés pour la leur faire accepter, ce qui a le mieux réussi, a été de délayer la kola dans de la farine d'orge ou du son mouillé, et de mélanger cette mixture avec l'avoine. Il en est toujours resté dans la mangeoire. La kola a paru produire un bon effet. Pendant le séjour à Paris, il n'en a pas été donné.

Soins pendant la route. — Le matin, avant le départ, frictions à l'alcool camphré sur les membres. A la halte, lavage des yeux, naseaux et membres, et frictions des membres à l'alcool camphré. A l'arrivée, mêmes soins.

Cinq fois, en cours de route, les chevaux ont pu être mis à l'eau courante. A Paris, après l'arrivée, une demi-heure au pédiluve, douche le lendemain matin, et barbotage et carottes à chacun des repas.

A l'arrivée, les chevaux étaient en très bon état, sans paraître fatigués, ils étaient plutôt gais et semblaient aptes à continuer encore des étapes de cette nature.

POIDS COMPARATIFS

	La veille du départ.	Le lendemain de l'arrivée.
Capitaine des Isles.	81 kg.	80 kg.
Lieutenant Dinand.	62	62
Cheval *Magister*.	464	449
Cheval *Dante*.	402	395

Les garnisons de Savoie. — On va prochainement installer un bataillon d'infanterie entier à Thonon qui n'avait jusqu'ici que deux compagnies, écrit la *Gazette de Lausanne*. Cela ne suffit pas encore à la tranquilité d'esprit de nos excellents voisins et amis de Savoie.

Dans la séance du 13 mars de la Chambre française, comme on discutait le budget de la guerre au chapitre « Casernements », M. Fernand David, député de la Haute-Savoie, a demandé au nom de ses collègues et de lui-même et avec le concours de MM Chautemps et Jules Mercier qu'on portât le crédit de 1,3 million à 1,4 million afin que la République plaçât des garnisons dans les quatre villes de Thonon, Bonneville, Saint-Julien et Annemasse.

Dans un discours étudié, M. Fernand David a montré que l'Italie pourrait, dès les premières heures de la mobilisation, masser 15 000 hommes et 12 pièces de canon dans la vallée d'Aoste et passer de là dans la vallée de l'Arve d'où il n'y a qu'un saut jusqu'au Salève. Or, du Salève on commande les trois routes: Genève-Saint Julien-Annecy, Genève-Annemasse-Annecy et Genève-Culoz-Lyon. Les Italiens disposent pour cette invasion des cols de la Seigne et du Bonhomme, qui les conduisent à Bonneville, et de la route Grand St-Bernard-Martigny-Tête Noire, qui les amène à Chamonix.

« Ils trouveraient dans le monastère du Grand St-Bernard des locaux confortables, spacieux et qui ont encore été agrandis. Ils violent, il est vrai, la neutralité suisse, mais d'une façon purement platonique, car les Suisses, qui ont créé des retranchements sérieux à St-Maurice, n'ont pas barré la route qui conduit par la Tête-Noire à Chamonix par Vallorcines... Une fois à Chamonix, la troupe qui y a pénétré *et qui n'a pas trouvé jusque-là d'obstacle devant elle*, voit s'ouvrir la vallée de l'Arve qui conduit d'une part vers Genève, de l'autre vers le massif du Salève... »

Quelles forces la France aurait-elle à opposer à cette invasion subite ? Elle possède à Annecy un régiment d'infanterie et un bataillon de chasseurs alpins, mais Annecy est à 100 kilomètres du col du Bonhomme et de Vallorcines! C'est donc tout à fait insuffisant.

On voit que dans la stratégie de M. Fernand David la neutralité de la Suisse et les forces dont ce pays dispose pour la faire respecter ne pèsent pas lourd. Nous n'entrerons pas en discussion avec l'honorable député de Savoie.

Disons seulement que son amendement n'a pas été mis aux voix. M. de Freycinet, ministre de la guerre, a déclaré que la frontière de Savoie lui tenait fort à cœur, qu'après le bataillon de Thonon, on en installerait un autre ailleurs, mais que pour le surplus, il réservait l'avis de la commission

de l'armée. La question pourrait être reprise plus utilement devant la Chambre, cette commission entendue.

Les députés de la Savoie, devant ces déclarations ministérielles, ont retiré leur proposition.

BIBLIOGRAPHIE

Professional papers of the Corps of Royal Engineers, édités par le capitaine *R. F. Edwards*. Vol. XXIV. Mackay et Cie, Chatham, 1898, 305 p. in-8 et 30 planches ; prix : 10 s. 6 d.

Signalons, dans cet instructif recueil technique, un article plus spécialement militaire, celui du colonel du génie Goldie, sur *l'Emploi tactique de la fortification de campagne*. L'auteur de cette étude a été, comme beaucoup de ses collègues du génie, frappé du peu d'intérêt que nombre de militaires, soit écrivains, soit praticiens, témoignent pour la fortification de campagne.

Il s'est donné pour tâche d'en démontrer l'importance par un aperçu historique dans lequel il examine toutes les grandes luttes modernes où la fortification a joué un rôle. L'emploi des retranchements dans la défensive est illustré par une comparaison des dispositions de Bazaine à Gravelotte et de Werder sur la Lisaine. Les principes de l'application de la fortification sur l'offensive sont déduits de l'étude des campagnes de Sherman contre Atlanta et de Grant contre Richmond et appuyés par les exemples de Rivoli, Magenta, Gettysburg et vingt autres batailles fameuses.

De cette étude aussi érudite qu'intéressante, il ressort clairement le fait que la fortification de campagne est un puissant auxiliaire de la tactique, à condition que son emploi soit toujours conforme au principe fondamental de l'art de la guerre : la concentration des forces sur le point décisif.

Parmi les autres articles du recueil, citons un travail sur les *Chemins de fer de siège* par le lieutenant de génie Leggett, travail très complet et rempli de vues originales, mais trop spécial pour que nous puissions l'analyser ici.

Le reste du volume est consacré à des études savantes, mais purement techniques, émanant soit d'oficiers du génie, soit de professeurs ou d'ingénieurs civils.

Lausanne. — Imp. Corbaz et Cie.